



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-110777>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-110777**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU de Rennes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26350007600017

Ville : Rennes cedex 9

Code postal : 35033

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2625961&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : GHT2024-06

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Carol HAUTEMULLE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le chiffre d'affaires global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaires liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les références au regard de prestations similaires ou de même nature (dans le secteur hospitalier et dans le domaine fonctionnel décrit dans la note de présentation), réalisées ou en cours de réalisation au cours des 5 dernières années.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/10/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont indiqués au règlement de consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'Aménagement d'une Salle d'Endoscopie et des Salles Annexes au Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré - Relance Lot 2 : Menuiseries Bois et Aluminium

Code CPV principal - Descripteur principal : 45420000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'Aménagement d'une Salle d'Endoscopie et des Salles Annexes au Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré - Relance Lot 2 : Menuiseries Bois et Aluminium Il s'agit d'une procédure adaptée en application des articles L2123-1, 1° et R2123-1, 1° du Code de la Commande Publique. Le lot 2 « Menuiseries Bois et Aluminium » a fait l'objet d'une première consultation lancée en mars 2024 (avis BOAMP : 24-34965). Dans la mesure où une seule offre avait été remise et que cette dernière était irrégulière, il a été décidé de déclarer sans suite la procédure pour cause d'infructuosité. Ainsi, le lot 2 « Menuiseries Bois et Aluminium » fait l'objet d'une nouvelle consultation dans le cadre d'une procédure adaptée en application des articles L2123-1, 1° et R2123-1, 1° du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un marché public unique (pas de lot). La consultation initiale comportait 11 lots tels que listés à l'article 3.4 du RC. Il s'agit d'un marché public ordinaire. Le marché public est traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement. L'ensemble des travaux devant être réalisés sont décrits au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Le marché est d'une durée de validité allant de sa date de notification à la fin de la période de parfait achèvement et ce, jusqu'à l'exécution des travaux qui y sont associés. Le délai de validité des offres est fixé à SIX MOIS à compter de la date limite de réception des offres finales.

Lieu principal d'exécution du marché : CH de Vitré

Valeur estimée (H.T.) : 88000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site obligatoire sera programmée. Les conditions de la visite sont décrites à l'article 4.3 du RC.

Autres informations complémentaires : En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul le Centre hospitalier Simone Veil de Vitré est concerné par le présent marché public. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte de l'établissement partie concerné, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent du Centre hospitalier Simone Veil de Vitré. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement

des factures...). Les spécificités de l'établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Le CHU de Rennes négociera, avec les 3 soumissionnaires classés en tête à l'issue de l'analyse des offres initiales sur la base des critères énoncés ci-après. Conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique, en fonction des offres reçues, le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : ? Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; ? Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; ? Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; ? Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/09/2024